

Situation sanitaire

Nous sommes au niveau 1 de vigilance, les chiffres remontent. 99 établissements impactés, 234 agents, dont 31 nouveaux cas hier.

Pas de nouvelles livraisons de masques, mais réassort à la demande.

Les stocks sont conséquents.

Aucune information sur la fourniture gratuite d'autotests (par les pharmacies) à partir du mois d'avril.

Le taux d'incidence du département (1100) est en dessous du chiffre national (1300), assez homogène, mais en-dessous de 1000 dans le Saumurois et le Segréen.

La cellule COVID reste plutôt calme. Il y a moins de fermetures de classes. Il y a plus de questions liées aux voyages scolaires.

Depuis que le masque n'est plus obligatoire, il faut veiller à ce que les gestes barrière soient bien respectés. (Lavage des mains, aération, mouchoirs à usages uniques).

Le Docteur recommande de porter le masque en classe quand il y a eu un cas dans la classe.

Un autotest gratuit à chaque cas contact.

Si la cellule covid est contactée par mail, c'est un médecin qui répond, mais si c'est par téléphone, c'est elle-même, avec toujours le même discours.

Le taux d'incidence de la grippe saisonnière est important et s'ajoute au COVID.

Le taux d'absences non-remplacées est plus important que ce qui apparaît dans les chiffres covid.

Il est précisé qu'il y a de nombreuses absences liées à la garde d'enfants.

Quant au problème de remplacement sur le secondaire pour des périodes longues l'administration peine à donner une réponse.

Point sur la problématique des médecins scolaires

14 postes sur le département (légèrement au-dessus de la dotation théorique de 13,6), ils sont tous pourvus. C'est inédit, mais des candidats sont refusés (à l'inverse d'autres départements).

Un départ en retraite au premier mai, il sera remplacé dans le cadre du mouvement par une nouvelle recrue qui a été reçue au concours.

Un autre poste sera vacant et occupé par une demande de mutation entre le 44 et le 49.

Concours national, puis le médecin postule sur les académies, puis les départements.

Dans le 49, pas la même problématique d'ailleurs (ex : seulement 2 médecins scolaires en Mayenne).

Le recrutement est fait soit dans le cadre d'un concours (titulaire), soit sans concours (contractuel).

Avec le COVID, les médecins scolaires ont moins de temps pour réaliser les missions de base.

Aujourd'hui, on ne leur demande plus de faire la même chose qu'il y a 5 ou 7 ans.

Le CHSCTD a été alerté par une fiche d'un médecin scolaire qui présente ses difficultés et ses conditions de travail difficiles. Les médecins sont très sollicités.

Les capteurs de CO et les détecteurs de radon

Le risque radon est un risque majeur. C'est un gaz radioactif naturel qui émane du granite et qui est reconnu comme cancérigène pulmonaire.

La mesure d'une activité volumique se fait en Becquerel par m³.

Pour le 49, la partie concernée correspond au Massif Armoricaïn.

Les détecteurs sont obligatoires dans toutes les communes en zone 3, et il y en a dans le 49.

Le gaz entre par le sol, et la concentration va dépendre de la ventilation des locaux. Le risque est mesuré par rapport à la durée d'exposition.

- En dessous de 300, c'est raisonnable, risque faible. (zone 1)
- Le risque est important au-dessus de 1000 : il y a des travaux à faire. (zone 3)

Les capteurs posés pendant 2 mois chauffés, et les résultats sont analysés.

- Plus de 300 : action corrective simple, contrôle d'efficacité.
- Plus de 1000 : il faut une expertise, puis remédiation et contrôle d'efficacité pour que l'on passe sous 300.

Dans le 49, l'ouest est en zone 3 et l'est en zone 1. Il y a très peu de zone 2 (entre 300 et 1000), surtout sur à l'est d'Angers.

- Pour les lycées, le suivi est fait par le conseil régional, avec restitution au chef d'établissement.
- Pour les collèges, idem mais avec le département.
- Pour les écoles, les communes, restitution à l'IEN et à la commune.

Synthèses

119 communes concernées en zone 3, les mesures au sous-sol ou au rez-de-chaussée.

21 lycées en zone 3 dont 7 au-dessus de 300 (à 675) prochain contrôle en 2023 et 14 en-dessous contrôle en 2030.

Les collèges : 4 en zone 2.

Pas de synthèse pour les écoles

Actions curatives :

- aérer
- travaux sur ventilation
- colmater les fissures
- étanchéifier le sol

Les écoles sont principalement de plain-pied. Si un personnel est sensible aux émanations de radon, Il n'y a pas de relation de cause à effet. Une fiche d'exposition est faite si un personnel ne change pas de salle ou de bureau pendant son travail.

Le DASEN a fait un échange sur le questionnement.

Sur les capteurs de CO2

Sur 5 collèges mesurés

Conclusions : surtout dans les réfectoires, mais sans dépasser les normes, recommandation d'aérer.

Il n'a pas été dit qu'il y aurait des capteurs dans tous les collèges et lycées, à l'inverse d'autres départements.

Les établissements sont équipés d'un seul capteur qui circule.

Point sur le télétravail

Il existait déjà avant le covid.

Il y a eu de nombreux échanges au CTSA sur la question de l'augmentation de la quotité du télétravail.

Distinguer : télétravail ordinaire et télétravail dégradé (en cas de crise sanitaire).

Action :

- équipement

- organisation du travail
- engagement de la DSI

Risques identifiés

- RPS vie privée / vie profession
- TMS troubles musculo squelettique : baisse de vigilance à la maison

Enjeux

- équipements
- bonnes pratiques
- maintien du collectif

Point de vigilance

- rythmes de travail
- sédentarité
- sur-sollicitation
- multiplicité des outils

Actions proposées par le GT CHSCTA

- un temps commun avec le CTSA
- un travail sur les types risques
- proposition d'une enquête (pour ceux qui font le télétravail)

⇒ Une réelle problématique : savoir couper entre le temps personnel et le temps de travail.

Le point sur les visites de prévention

Les deux premières n'ont pas pu avoir lieu.

Il reste le collège Pierre Mendès-France, le 12 mai.

Report de la visite du RPI l'année scolaire prochaine.

Le point sur les VSS (Violences Sexuelles et Sexistes)

Il y a eu un cadrage fait au niveau ministériel, et au niveau académique, des cellules s'implantent avec des professionnels formés.

Formation auprès des personnels d'encadrement, sur la base du volontariat et dans le plan de formation des directeurs d'école (3 heures).

Le document qui présente les RPS

Nous prévoyons un GT mi-mai, un autre au premier trimestre, pour envisager une publication début 2023.

Les fiches dématérialisées

Concernant les réponses aux fiches faites par des directeurs d'école : « seul le supérieur hiérarchique est habilité à répondre à la fiche » (même si techniquement les directeurs d'école peuvent le faire).

Remarque → Inquiétude au nom de la profession : des collègues qui sont en gestion de difficultés avec des élèves, des collègues qui sont frappés, griffés, tapés, culpabilisés à l'idée de contenir un élève, et finalement traumatisés. Notre métier est d'instruire et d'éduquer, ce n'est pas imaginable de subir cela. Que propose l'administration ?

- ⇒ Inciter l'enseignant à porter plainte, de façon à ce que l'enseignant soit protégé (cas d'un adulte maltraitant).
- ⇒ Pour les élèves perturbateurs : être à l'écoute de l'enseignant, pour aller jusqu'à la

déscolarisation prononcée par le DASEN.
Le DASEN écrit personnellement à l'agent victime.

Les assistantes sociales prennent contact avec le personnel victime (informées par le biais des IEN ou de la DSDEN) et proposent une MAD, mise à disposition, un échange, le plus tôt après l'incident.
La secrétaire générale propose que les assistantes sociales soient destinataires des fiches RSST liées aux RPS.

⇒ ISST : précise possibilité de faire une déclaration d'accident.

Nous renouvelons la demande d'inverser l'ordre des fiches dans le RSST dématérialisé.
La clôture de la fiche : clôturer est un choix entre réponse et clôture par le supérieur hiérarchique.
Archivage de fiches : ce n'est pas prévu actuellement.

⇒ Actuellement : 30 fiches récemment rédigées, dont 15 RPS.

Questions diverses

La formation PSP1 : premiers secours.
Il est proposé que ce soit en dehors des 18 heures de formation.
Il y a peu de formateurs dans le département, seulement 4.